MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN . ARDECHE . DROME . ISERE . LOIRE . RHONE . SAVOIE . HAUTE-SAVOIE

EDITION GRANDES CULTURES

ABONNEMENT ANNUEL : 70 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17

(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

31 Mars 1983 N° de série continue 11 Bulletin n° 5

COLZA

INFORMATIONS S.P.V. - C.E.T.I.O.M. - F.R.C.A.R.A.

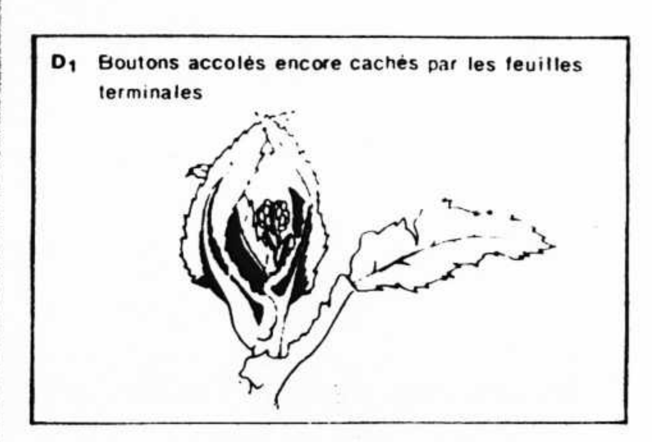
MELIGETHES

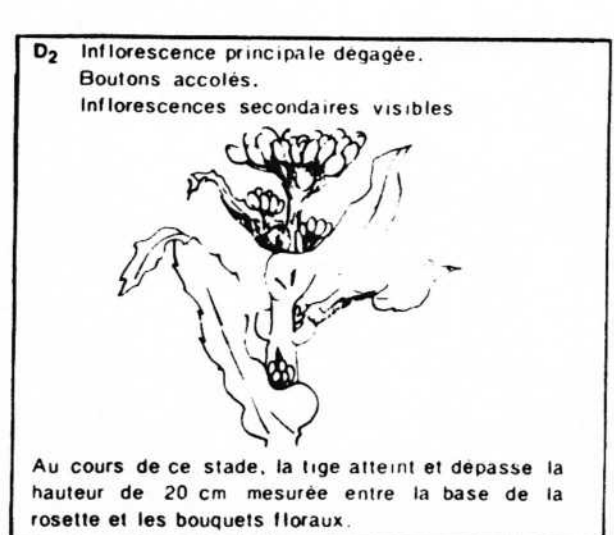
Le colza est sensible aux piqûres du méligèthe du stade D1 jusqu'au début de la floraison.

Après un début de vol aux alentours du 20 Mars, les captures en cuvettes jaunes ont été stoppées par le refroidissement des températures que nous venons de connaître.

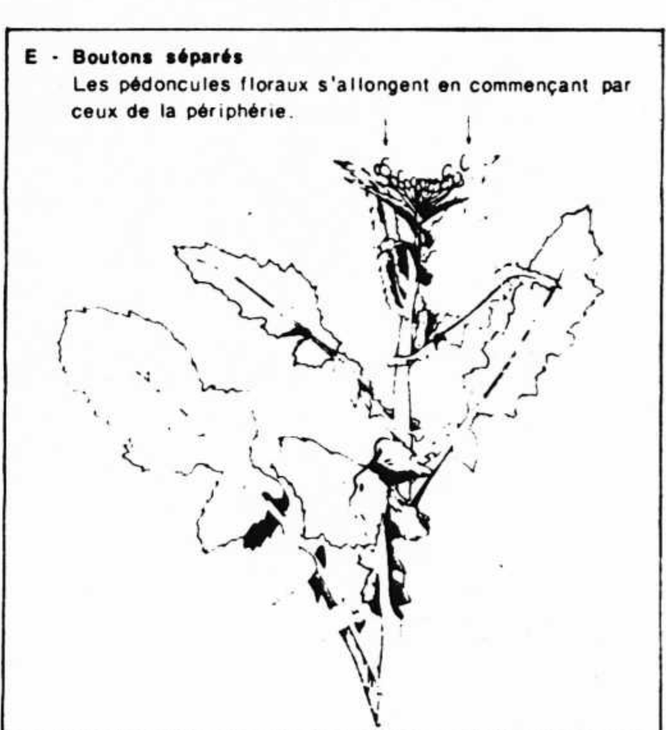
Il faut être vigilant, car les cultures sont maintenant au stade sensible. Il convient donc d'effectuer un comptage sur 50 plantes afin d'évaluer les populations présentes :

Un traitement se justifie si :





au stade boutons accolés, on dénombre plus d'un méligèthe par plante.



au stade boutons séparés, on dénombre plus de deux méligèthes par plante.

P20

En cas de présence de charançons des siliques, cumuler ces derniers avec les méligèthes pour juger si le seuil est atteint.

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N 477 AD

PRODUITS A UTILISER

matière active	Produit commercial	dose à utiliser en litre de produit commercial/ha	
		méligèthe	charançon des siliques
deltaméthrine	DECIS	0,2 l	
cyperméthrine	RIPCORD MASTOR	0,4 l	
	CYMBUSH KAFIL SUPER	0,2 l	
fenvalérate	SUMICIDIN 10	0,4 l	
lindane	nombreuses spécialités	200 g de matière active/ha	500 g de matière active/ha
parathion méthyl	nombreuses spécialités	250 g de matière active/ha	500 g de matière active/ha
dialiphos	TORAK	1,25 l	1,25 l
bromophos méthyl	SOVINEXION 25 émulsion	2 l	
	NEXION EC 40	1,4 l	

CÉRÉALES

DESHERBAGE

Lutte contre les dicotylédones - Les levées sont maintenant avancées et les antidicotylédones doivent être appliqués sans retard.

En cas d'utilisation de phytohormones nous vous rappelons :

- qu'il convient de traiter en l'absence de vent afin d'éviter les dégâts sur les cultures voisines
- de traiter par temps poussant (plus de 8° C)
- de ne pas traiter sur végétation humide

Lutte contre les graminées - Nous vous rappelons les stades des céréales qui constituent la limite pour l'emploi des antigraminées.

- chlortoluron mi-tallage
- métoxuron fin tallage
- isoproturon redressement

Des utilisations plus tardives peuvent provoquer de graves phytotoxicités.

Lutte contre la Folle Avoine - Dans les parcelles très infestées un traitement spécifique peut se justifier : jusqu'au stade 1 à 2 noeuds de la céréale on peut utiliser :

- sur blé et orge : SUFFIX 425 à 3 l PC/ha
- sur blé : FACTEN 20 à 5 l PC/ha
- sur orge d'hiver: AVENGE à 5 l PC/ha

721

TEXTE RÉDIGÉ PAR S.P.V. ET I.T.C.F.

LA LUTTE CONTRE LES MALADIES DES CEREALES

La récente évolution des techniques culturales sur céréales (semis plus précoces et plus denses, apports plus importants d'azote) favorise le développement des maladies en permettant une végétation plus dense. De ce fait, on assiste actuellement à une augmentation considérable de l'emploi des fongicides, pratique totalement inconnue il y a quelques années dans notre région, mais qui est devenue l'une des phases clé de la culture des céréales.

Cependant, comme toute intervention sur une parcelle ces traitements coûtent cher ; il convient de les réaliser à bon escient car ces dernières années nous avons pû constater deux types d'erreurs :

- certains agriculteurs attirés par les hauts rendements ou par sécurité, traitent systématiquement alors que cela n'est pas toujours utile.
- d'autres, par négligence ou manque d'information n'appliquent pas de fongicide alors que cela serait parfois très utile.

Entre ces deux positions extrêmes il convient donc de choisir la voie du juste milieu en essayant, autant que possible, de raisonner ces interventions afin de limiter les traitements inutiles tout en protégeant la culture lorsque c'est réellement nécessaire.

Lutter contre quelles maladies ?

Pour vous aider à reconnaître les différentes maladies du blé et de l'orge, nous vous ferons parvenir 1 fiche de photos couleurs concernant les maladies du pied et les maladies des feuilles et des épis.

Sur blé

Pendant l'hiver ce sont tout d'abord le rhizoctone et le piétin verse qui se développent lorsque le temps est doux. En début de montaison, il est très difficile de distinguer visuellement ces deux maladies qui provoquent la formation de taches brunes à la base des tiges. Une culture en laboratoire de ces échantillons est nécessaire pour parvenir à une détermination certaine. Ensuite, en cours de montaison, le rhizoctone forme des taches caractéristiques dites en "brûlure de cigarette" qui permettent de le distinguer du piétin verse. La fusariose du pied se développe également dans pratiquement toutes les parcelles au début du printemps.

Dans notre région, le piétin verse, mais surtout le rhizoctone, sont responsables des attaques les plus graves sur le bas des tiges, la fusariose restant généralement superficielle.

L'oïdium peut apparaître tôt au printemps. En début de montaison cette maladie est parfois fort abondante sur les tiges et les feuilles de la base. Cependant, à ce stade de la culture sa nuisibilité est très faible et elle ne devient vraiment dangereuse que si elle apparaît sur les feuilles supérieures et sur épis.

La rouille brune est souvent présente dès le début du printemps mais avec une gravité faible. La rouille jaune qui elle, peut exploser, et être très grave certaines années est heureusement rare dans notre région du fait des variétés cultivées (sensibilité).

La maladie la plus grave est la septoriose qui peut apparaître dès la montaison du blé et qui, en cas de pluie, peut "monter" d'étages foliaires en étages foliaires et contaminer l'épi.

La fusariose est souvent présente sur épis mais généralement avec une gravité limitée.

Sur orge

Les maladies du pied (piétin verse, rhizoctone et fusariose) sont les mêmes que sur le blé.
L'oïdium peut apparaître dès l'automne sur orge.

La rouille naine est très fréquente mais d'une gravité généralement limitée.

C'est la Rhynchosporiose qui est la maladie la plus grave sur l'orge. Son développement est favorisé par les pluies et elle peut être présente sur feuilles et sur gaines dès le début du printemps.

De nombreux symptômes dits "taches brunes" sont présents sur les orges depuis quelques années. Dans certains cas ils sont dûs à un champignon (Helminthosporium teres) parfois ce sont d'anciennes taches d'oïdium dessèchées mais bien souvent leur origine est indéterminée.

Quand traiter ?

L'objectif des traitements fongicides est de protéger essentiellement :

- la base de la tige afin qu'un parasitisme excessif n'entrave pas la circulation de la sève ou ne provoque une verse.
- les feuilles supérieures, dont l'activité chlorophyllienne en fin de printemps permet l'accumulation de réserves dans le grain et, bien sûr, l'épi puisque c'est lui qui conditionne directement le rendement obtenu.

Ces deux priorités expliquent les stades auxquels il est classiquement recommandé d'intervenir :

1er TRAITEMENT : En début montaison
- au stade 2 noeuds pour le blé avec pour objectif de lutter contre les maladies du pied (rhizoctone, piétin verse, fusariose) mais aussi pour protéger le feuillage contre des attaques précoces d'oïdium, les rouilles et éventuellement des attaques précoces de septoriose.
- au stade 1 noeud pour l'orge car la rhynchosporiose peut s'implanter très tôt et très vite. Le traitement vise bien sûr également les maladies du pied.

2e TRAITEMENT :
- à la mi épiaison pour le blé avec pour objectif essentiel de lutter en préventif contre la septoriose mais aussi contre un éventuel passage d'oïdium ou de fusariose sur épi ou contre une attaque de rouille.
- juste avant épiaison pour l'orge car la bonne protection du feuillage contre la rhynchosporiose est essentielle de même que contre l'oïdium.

Ces préconisations peuvent cependant être modulées en fonction de l'évolution des maladies. En cas de forte pression de maladies ces deux traitements seront nécessaires. Il conviendra de respecter alors un écart de 3 à 4 semaines entre les deux applications afin de ne pas avoir une protection insuffisante pendant une trop longue période avant l'épiaison.

Si les maladies du pied sont peu abondantes, le traitement pourra être retardé jusqu'à la mi-montaison (stade 8 : voir schéma). En cas de faible pression de maladies, ce traitement pourra être suffisant.

numérotation des stades végétatifs selon l'échelle Feeckes et Large

stade 1 pousse — début tallage — pousses latérales visibles — gaines foliaires allongées — gaines foliaires redressées — 1er noeud visible — 2e noeud visible — pointe de la dernière feuille visible — ligule de la dernière feuille visible — épi gonflé — floraison (blé)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10.1 10.2 10.5 11

stades de traitement pour le blé : 7 ; 10.2

stades de traitement sur orge : 6 ; 10.1

L'explosion d'une attaque de rouille ou un développement de la septoriose peuvent justifier des périodes de traitement différentes correspondant au début des attaques observées.

Quelles parcelles traiter ?

La décision de traitement ou de non traitement ne peut être prise qu'après une observation de l'état sanitaire de la parcelle.

L'établissement de ce diagnostic est absolument indispensable pour :

- traiter lorsque c'est nécessaire et uniquement lorsque c'est nécessaire
- moduler les dates d'intervention décrites ci-dessus en fonction de l'évolution des maladies
- utiliser le fongicide correspondant le mieux à la situation présente

Un traitement ne se justifie que lorsque les conditions suivantes sont observées :

Montaison

Sur blé : présence de maladies du pied sur plus du quart des talles (observer 40 talles provenant de différentes zones de la parcelle).

Sur orge : présence de maladies du pied sur plus du quart des talles ou présence de rhynchosporiose sur les feuilles ou plus de 75 % des talles contaminées par l'oïdium.

Si ces seuils ne sont pas atteints revenir faire une observation 1 semaine plus tard.

Epiaison

Examiner sur 40 tiges l'avant dernière feuille au-dessous de l'épi.

Sur blé : traiter si 20 % des feuilles sont contaminées par la septoriose, ou 50 % par l'oïdium ou la rouille brune. Sur les parcelles où on espère un rendement supérieur à 65 quintaux, une attaque de septoriose peut avoir un effet plus important sur le rendement que sur un champ à moindre potentiel. Pour ces parcelles très performantes le traitement épiaison est pratiquement rentabilisé dans tous les cas.

Sur orge : traiter si 20 % des avant dernières feuilles sont atteintes par la Rhynchosporiose, ou 50 % par l'oïdium ou la rouille naine.

Quel produit employer ?

Dans tous les cas, le traitement doit être RAISONNE en fonction de la maladie, la notion de "protection d'assurance" implique celle de traitement systématique, ce qui est une aberration totale :

- sur le plan économique : les essais réalisés ces deux dernières années par notre Service avec implantations volontairement tout à fait au hasard, démontre que la valorisation des traitements est aléatoire. Dans un contexte de réduction des coûts de production, il paraît donc tout à fait judicieux de n'entreprendre des traitements qu'avec un maximum de chances de rentabilisation. C'EST AVANT TOUT LE PRODUIT NET/HA qu'il faut considérer, et non le produit brut. Un traitement n'est pas une assurance, d'autant plus que placé de façon aveugle, il peut très bien manquer sa cible.
- sur le plan phytosanitaire proprement dit : plus les traitements seront nombreux, plus vite apparaîtront ou se généraliseront les phénomènes de résistance, de déplacements de microflore, etc...

Dans la région RHONE-ALPES les parcelles sont contaminées en même temps par diverses maladies : il faut parler de complexe parasitaire à considérer dans son ensemble. La présence d'une seule maladie est rare.

Les produits utilisés devront donc être polyvalents.

Dans notre prochain Bulletin, nous vous ferons parvenir la liste des fongicides utilisables sur céréales avec leurs efficacités respectives sur chaque maladie. Vous ferez votre choix en utilisant un produit efficace contre les maladies présentes sur vos parcelles en fonction de l'approvisionnement de votre fournisseur habituel.

On peut globalement préconiser l'emploi de spécialités contenant les matières actives suivantes :

A la montaison : la lutte contre les maladies du pied impose la présence de carbendazime dans la spécialité retenue qui devra en plus contenir une matière active efficace contre les maladies du feuillage (oïdium, rouille, rhynchosporiose pour l'orge).

A l'épiaison : sur blé = l'objectif essentiel est la protection (en préventif) contre la septoriose : le produit utilisé devra donc contenir soit du Captafol, du Chlorothalonil, du Manèbe, du Mancozèbe, du Prochloraz ou du Propiconazole.
sur orge = employer une spécialité efficace sur rhynchosporiose.

Les spécialités commerciales qui vous sont proposées sont très nombreuses et à des prix très variables. Les spécialités les plus chères contiennent des matières actives récentes et globalement plus performantes que les substances plus anciennes.
Ces produits "hauts de gamme" doivent donc être utilisés lorsque la pression des maladies est particulièrement importante.

Plus une culture a un potentiel de rendement élevé, plus les traitements fongicides ont des chances de s'y révéler rentables.

P 23